

Intervention du Forum des ONG du PCI à 8.GA 11 (septembre 2020)

Soumis le 4 septembre 2020 par le Comité directeur du Forum des ONG du PCI au Secrétariat de la Convention pour la présentation au titre du point 11 de l'ordre du jour à 8.GA

Chers délégués réunis à l'Assemblée générale,

Au cours du symposium annuel du Forum des ONG du PCI tenu l'année dernière à Bogotá, les membres du Forum ont abordé le processus en cours de réflexion globale sur les mécanismes d'inscription sur la liste, en vue d'y inclure également une réflexion sur les fonctions consultatives des ONG. Toutes les ONG ont fait part de leurs points de vue et formulé des recommandations concrètes que nous aimerions partager avec les distingués délégués. Le Forum tient à réaffirmer que les ONG accréditées sont prêtes à collaborer et à soutenir les États parties dans les processus d'inscription sur la liste ainsi que dans les discussions sur sa réforme.

- **En ce qui concerne le processus de pré-inscription**, le Forum des ONG du PCI aimerait souligner l'importance cruciale de la participation des communautés, des groupes, des individus et des ONG, puisque leur inclusion dans les processus de sélection des éléments du PCI pour les nominations aux listes de l'UNESCO varie considérablement. Le Forum insiste sur l'introduction de stratégies ascendantes dans les processus préalables à l'inscription ainsi que sur la création d'un espace pour ce dialogue.
- **En ce qui concerne le suivi après l'inscription**, les ONG conviennent qu'un tel suivi n'est pas effectué parce qu'il n'existe pas de procédures concrètes permettant de surveiller les éléments individuels après l'inscription. Ces procédures consisteraient notamment à déterminer si et comment les plans de sauvegarde sont mis en œuvre et si et comment les communautés concernées devraient en bénéficier. Le Forum espère sincèrement que les ONG participeront à la coopération avec les États parties sur le suivi après l'inscription.
- **En ce qui concerne l'évaluation du besoin urgent de sauvegarder un élément du PCI**, le Forum a remarqué qu'il n'existe pas de méthode pour évaluer le niveau d'urgence disponible pour le moment. On comprend mal ce que signifie la sauvegarde « urgente » et on a besoin de critères plus précis pour déterminer si un élément doit être protégé d'urgence et quand il doit être retiré.
- **L'importance de l'application des douze principes éthiques.** À cet égard, le Forum souligne l'importance de l'application de douze principes éthiques. Le principe éthique 4 stipule que « toutes les interactions avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus devraient être (...) subordonnées à leur consentement libre, préalable, soutenu et éclairé ». La notion d'empathie est également suggérée lors du lancement des projets de sauvegarde urgente.
- **En ce qui concerne la discussion sur le Registre des bonnes pratiques de sauvegarde**, le

Forum a convenu que le Registre n'a pas la visibilité qu'il mérite. Le Forum a également convenu que l'inscription est désormais construite de manière à rendre le Registre tout simplement peu attrayant pour les États parties, en plus de critères difficiles à satisfaire. Les critères existants devraient être révisés et transformés en termes plus concrets, ou moins de critères devraient être fournis. Un aide-mémoire devrait être établi pour guider les États dans la préparation de leurs candidatures. Il faut également mettre en place les formations au renforcement des capacités axée sur le Registre.

• **En ce qui concerne les moyens alternatifs et plus légers de partager les bonnes pratiques de sauvegarde**, le Forum tient à souligner le nombre important d'initiatives inspirantes en cours. Cependant, ils ne sont souvent pas reliés entre eux. On ne peut pas savoir clairement qui doit assumer un rôle d'initiateur ou de coordinateur. Le Forum recommande de concentrer les efforts sur le regroupement et la coordination des réseaux et des initiatives qui existent déjà.

Le Forum des ONG du PCI a établi un bref rapport présentant toutes les conclusions élaborées au cours de ses ateliers à Bogotá, qui est facilement accessible sur le site Web du Forum des ONG du PCI à tous les États parties participant à l'Assemblée générale.

Merci de l'intérêt que vous portez au travail effectué dans ce dossier à l'avance !